



**Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement chargé de l'Eau et de l'Environnement
Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques**

**RAPPORT
des Ateliers GIZC et Programme Participatif
du PAC- Rif central (Maroc)**

(M'diq, 5-7 janvier 2009)

SOMMAIRE

Introduction
Participation
Allocutions de bienvenue et ouverture des ateliers
Objectifs et programme des ateliers

ATELIER I : PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DU DIAGNOSTIC DE LA ZONE DU PAC

Activité thématique "Tourisme durable"
Activité thématique "Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel"
Activité transversale "Gestion intégrée des zones côtières - Développement durable (GIZC-DD)"

- *Institutions et législations*
- *Etat des lieux socio-économique*
- *Etat des lieux environnemental*

Bilan intégré
Discussion

ATELIER 2 : FORMATION DE FACILITATEURS

Introduction
Déroulement de la formation

ATELIER III : LES ACTIONS PILOTES

Session 1 : Bilan des ateliers 1 et 2
Session 2 : Choix des actions pilotes
Session 3 : Adoption du choix des AP et programme de travail

ANNEXES

ANNEXE 1 : Programme des ateliers
ANNEXE 2 Liste des participants
ANNEXE 3 Discours d'ouverture de M. Chalabi
ANNEXE 4 Résultats des travaux en groupe (programme participatif)
Annexe 5 : Déroulement de l'action pilote (J. Denis)
ANNEXE 6 : Proposants des actions pilotes et leurs supporteurs
ANNEXE 7 : Déroulement de l'action pilote (J. Denis)
ANNEXE 8 : Liste des documents ppt présentés lors des ateliers

ATELIERS GIZC ET PROGRAMME PARTICIPATIF DU PAC- RIF CENTRAL (MAROC) (M'diq, 5-7 janvier 2009)

Introduction

1. Conformément aux spécifications techniques de l'activité GIZC, un atelier de présentation de la démarche et des résultats préliminaires du bilan et diagnostic de la zone côtière du Rif central a été organisé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement/ Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (SEEE/DSPR) en collaboration avec le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP), à M'diq, du 5 au 7 janvier 2009. Cet atelier a été organisé conjointement avec celui de l'activité "Sensibilisation et participation".

2. Ces ateliers représentent une phase décisive du PAC, car ils vont permettre, sur une base fondamentalement participative, d'aboutir à un consensus de la part de la communauté d'acteurs autour d'une vision globale sur la situation socio-environnementale de la zone côtière du Rif central, et de prendre des décisions concertées concernant le choix des opérations pilotes et l'élaboration du programme de travail pour établir leur plan de gestion.

Participation

3. Une soixantaine de participants, représentant les autorités et institutions nationales, régionales et locales impliquées dans le PAC, des ONG locales, des représentants du milieu universitaire et de la presse locale, et des groupes d'intérêt, ont assisté à ces ateliers aux côtés des consultants et des coordonnateurs nationaux et internationaux du PAC. La liste complète des participants figure en annexe 2 du présent rapport.

4. L'ordre du jour revu est présenté en annexe 1.

Allocutions de bienvenue et ouverture de l'atelier

5. L'atelier a été ouvert par M. Mehdi Chalabi, représentant du SEEE/DSPR, qui a d'abord remercié tous les partenaires nationaux et internationaux (CAR/PAP) qui contribuent à la mise en œuvre de ce projet et, en particulier, les acteurs locaux relais de la concrétisation de toutes les actions et politiques environnementales et de développement durable. Il a ensuite précisé que le présent atelier était initialement programmé au mois de novembre, et qu'il a été reporté en raison des intempéries qui ont sévi dans le Nord du pays et dont les dégâts considérables ont révélé une fois de plus la vulnérabilité de cette zone. Il a par ailleurs rappelé que les Programmes d'Aménagement Côtier dits "PAC" constituaient justement le cadre approprié de la mise en œuvre de l'approche de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) telle que définie par le protocole GIZC, qui a été signé le 21 janvier 2008. M. Chalabi a insisté sur le fait que cet atelier représentait une étape charnière du projet, qui permettra d'arrêter les actions futures sur la base du diagnostic établi, s'appuyant sur un renforcement des capacités en matière de sensibilisation à la GIZC. Il a souligné que l'action pilote qui sera sélectionnée lors de cet atelier sera un exemple d'application de la gestion intégrée portée par tous les acteurs ici présents, et qui assurera un développement durable profitable à l'homme et à son environnement. Enfin, il a souhaité plein succès aux travaux de l'atelier. Le discours complet de M. Chalabi est donné en annexe 3.

6. M^{me} Maria Snoussi, Chef du projet PAC, a ensuite rappelé brièvement le cadre institutionnel national et international du projet PAC du Rif central, ses objectifs, sa structure et l'organigramme de ses activités. Elle a en particulier rappelé que seules les activités thématiques "Tourisme durable", "Patrimoine historique et culturel" et les activités

transversales "Sensibilisation et participation" et "GIZC" avaient démarré juste après l'atelier de lancement du PAC et ont abouti aux premiers résultats.

Objectifs et programme de l'atelier

7. M^{me} Snoussi a présenté les principaux objectifs des ateliers, et qui sont :
- Présenter au comité de suivi et à toutes les parties prenantes invitées l'approche méthodologique qui a permis d'aboutir à un bilan diagnostique préliminaire et à la qualification de la zone côtière du Rif central. Il s'agit de faire ressortir les points les plus significatifs et spécifiques de la région et de sa problématique de gestion, et de mettre en évidence les éléments les plus pertinents qui expliquent la situation actuelle au travers de l'approche AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces) et d'indicateurs PEIR (Pressions - Etat - Impacts - Réponses) ;
 - Proposer et choisir des actions pilotes, qui feront figure d'exercice destiné à faire la démonstration de la faisabilité d'un processus GIZC et à établir les bases nécessaires à la réussite de la démarche engagée vers le développement durable;
 - Promouvoir l'application d'une approche participative au sein du PAC, à travers l'organisation d'un atelier de formation au profit de cadres et élus locaux appelés à jouer le rôle de facilitateurs auprès des acteurs concernés afin de soutenir les activités du projet.

Enfin, elle a présenté le programme détaillé des séances de travail qui vont durer pendant deux jours et demi, et les outputs attendus de ces ateliers.

ATELIER I : PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DU DIAGNOSTIC DE LA ZONE DU PAC

1. La première partie de l'atelier 1 a été présidée par M. Chalabi du SEEE/DSPR qui a donné la parole aux consultants nationaux pour présenter les résultats préliminaires du bilan et diagnostic de la zone du PAC en rapport avec les deux activités thématiques en cours, à savoir : le tourisme durable et la protection et valorisation du patrimoine historique et culturel et l'activité transversale de la GIZC-DD.

Activité thématique "Tourisme durable"

2. MM. Nasser-Eddine Zine et Mohamed Menioui, consultants nationaux, ont présenté le bilan/diagnostic du secteur touristique dans la zone du PAC, d'après une analyse détaillée des différentes composantes : sociodémographique, physico-écologique, physico-infrastructurelle, socio-économique, politico-gestionnaire et réglementaire. Ils ont ensuite présenté les différents projets réalisés et projetés dans la zone du PAC, et qui pourraient accompagner les pôles de développement touristiques, à savoir notamment : la mise à niveau du secteur routier, l'actualisation du Plan Directeur d'Aménagement Intégré des bassins Loukkos, Tangérois et côtiers méditerranéens (PDAIRE), la mise à niveau dans le domaine de la gestion des déchets solides (PNDM), la mise à niveau dans le domaine de l'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA) et, enfin, les principaux programmes de développement à caractère économique, social et culturel. Ils ont rappelé que l'objectif principal de cette activité est de définir une stratégie intégrée pour le développement durable du tourisme dans la zone côtière du Rif central, en appliquant la méthodologie ECAT du CAR/PAP, qui procède à l'utilisation d'indicateurs de durabilité et de scénarios de développement, avec le recours à la GIZC pour une prise en compte globale. Ils ont terminé leur exposé par des propositions d'orientations stratégiques pour le développement du tourisme durable dans la zone du PAC.

Activité thématique "Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel"

3. Les résultats préliminaires du bilan/diagnostic de cette activité ont été présentés par M. El Arbi Er-Bati, consultant national. Après une brève présentation des dispositifs de gestion et de protection de ce patrimoine, en termes de législation, d'institutions et d'instruments de protection des sites, M. Er-Bati a inventorié et diagnostiqué tous les sites (archéologiques, historiques, monuments funéraires ou religieux) existant dans la zone du PAC et précisé que ce patrimoine, très riche et varié, est néanmoins soumis à un certain nombre de risques qui le rend très vulnérable. Parmi ces risques, il a cité les risques naturels, les facteurs liés à l'état de la conservation du site, les facteurs liés au territoire, etc. Ces facteurs lui ont permis de classer les sites culturels de la zone du PAC par rapport à leur degré de vulnérabilité en 4 catégories : 1) sites en situation de danger de disparition, 2) sites dans un processus sérieux de dégradation, 3) sites culturels en état moyen de conservation et 4) Sites en bon état de conservation. Il ressort de cette classification que plus de 80% des sites de la zone du PAC sont en situation de danger de disparition. Après avoir signalé l'absence de programme, projet d'entretien ou stratégie politique nationale ou régionale qui visent la mise en valeur des biens culturels dans le Rif central, M. Er-Bati a présenté les points faibles et les points forts du diagnostic en termes de niveaux d'intégration des sites historiques. En guise de conclusion, il a précisé que le patrimoine historique et culturel du Rif central est riche et varié mais non exploité, et qu'il doit être doté d'une législation et de moyens d'inventaire appropriés pour le protéger, ainsi que d'une politique de valorisation globale. Il a suggéré pour cela la création d'une agence spéciale de protection du patrimoine culturel.

Activité transversale "Gestion intégrée des zones côtières - Développement durable (GIZC-DD)"

▪ *Institutions et législations*

4. Ce volet de l'activité GIZC a été présenté par M. Larbi Sbaï, consultant national, qui a d'abord fait remarquer que la gestion de la zone côtière du Rif central dépend d'une multitude de départements ministériels, d'établissements publics, semi-publics et privés, qu'il a présenté en les classant selon leur mission et leur type d'intervention en : institutions de gestion, institutions représentatives, institutions de coordination, institutions de consultation et institutions de pression. Concernant le volet législatif, après une analyse préalable de la législation environnementale marocaine en général, M. Sbaï a présenté les textes juridiques (organiques et sectoriels) plus spécifiques à la zone côtière. Il a souligné le fait que le Maroc dispose de très nombreuses références législatives et réglementaires liées au domaine de l'environnement en général et de l'espace côtier en particulier, mais qu'il s'agit souvent de textes très peu agressifs, voire très peu dissuasifs, en comparaison avec les risques et les menaces qui pèsent sur l'environnement. A cela, il faut ajouter le fait que l'arsenal juridique national accuse un certain déficit eu égard aux engagements pris par le Maroc à l'échelle internationale.

▪ *Etat des lieux socio-économique*

5. Ce volet a été présenté par le consultant national M. Abdelaziz Adidi. L'analyse du contenu démographique et socioéconomique de la zone du PAC, menée selon la démarche du Diagnostic Stratégique Territorial (DST), a permis à M. Adidi de fournir des explications sur le comportement démographique de la région, dont les principaux facteurs sont : le recul de la mortalité et le prolongement de l'espérance de vie ; la promotion administrative de certaines localités en communes rurales ; la rocade méditerranéenne qui sera certainement un facteur de redéploiement et de fixation de la population ; l'expansion de la culture du kif, etc. En ce qui concerne l'évaluation de la base économique, il a montré que l'agriculture et l'élevage étaient les principales activités économiques de la population de la zone du PAC, notamment dans les communes côtières de la Province de Chefchaouen. Il a par ailleurs souligné la faiblesse, voire l'inexistence, du fait industriel dans la région. M. Adidi a ensuite analysé le phénomène de pauvreté, à travers quelques indicateurs sociodémographiques (raccordement au réseau d'eau potable, raccordement au réseau électrique et distance moyenne à la route goudronnée) et a présenté les résultats du diagnostic sociodémographique selon l'approche Atouts-Faiblesses-Opportunités -Menaces (AFOM). En guise de conclusion, il a insisté sur le fait que la crise socio-économique et de dégradation de l'environnement que connaît le Rif central est une conséquence notamment de sa marginalité et de son isolement géographique par rapport à l'intérieur du pays plus riche et plus dynamique.

▪ *Etat des lieux environnemental*

6. M. Driss Nachite, consultant national, a présenté les résultats du diagnostic environnemental de la zone du PAC, selon l'approche AFOM. Cette analyse a été basée sur le choix de 4 thèmes : l'espace naturel, les ressources en eau, la biodiversité terrestre et la biodiversité marine. L'application de la grille AFOM pour chacun de ces thèmes a permis, par transformation des causes et effets en objectifs souhaitables, d'identifier les principaux objectifs stratégiques suivants pour la zone du PAC :

- préservation du patrimoine naturel et ses paysages ;
- gestion intégrée des ressources naturelles ;
- garantie de l'attractivité des territoires et réduction de leur vulnérabilité ;

- garantie d'une bonne accessibilité globale du territoire régional ;
- restauration et réhabilitation des écosystèmes dégradés ;
- lutte contre les sources de pollution.

Ces objectifs stratégiques seront déclinés en lignes d'action et d'actions spécifiques avec pour finalité l'amélioration du niveau de vie de la population locale. Pour illustrer cela, M. Nachite a mentionné un certain nombre d'actions à prendre en considération pour améliorer le niveau de vie de la population locale, parmi lesquelles : l'amélioration de la production agricole, la diversification des activités de la population rurale, la modernisation du secteur de la pêche maritime, la diversification des sources de revenus de la communauté de pêche artisanale et la réduction de l'exclusion sociale.

7. La deuxième partie de l'atelier 1 a été présidée par M. Sbaï avec comme rapporteur M. Menioui.

Bilan intégré

8. Les résultats préliminaires du bilan intégré ont été présentés par M^{me} Snoussi dans sa qualité de chef de l'équipe GIZC. Après avoir brièvement rappelé les principaux traits saillants de la zone du PAC elle a présenté l'approche méthodologique qui a permis d'aboutir à ce premier bilan et à une qualification de la zone du PAC. Cette approche est basée sur le modèle conceptuel "Pression - Etat - Impact - Réponse" (PEIR), au moyen d'indicateurs sélectionnés parmi les plus représentatifs, et qui vont permettre de concevoir un tableau de bord de l'environnement et à un découpage en zones homogènes (typologie) de la zone du PAC. Les indicateurs avancés dans cette première démarche sont :

- la distance de la rocade à la côte,
- le type d'implantation des centres et des agglomérations,
- les plages (étendue et qualité),
- l'arrière pays (orographie et couvert végétal),
- l'importance des terres agricoles,
- la présence ou non de ports,
- le taux d'accroissement moyen annuel de la population (TAAM),
- le taux de pauvreté.

Ces indicateurs ont conduit à une première subdivision de la région en trois zones relativement homogènes : la zone 1 (communes de Tizgane à Mtioua) ; la zone 2 (communes de Bni Gmil à Izemmouren) et la zone 3 (communes d'Al Hoceima et Aït Youssef Ouali). M^{me} Snoussi a ensuite proposé quelques éléments pour une stratégie globale de développement de ces différentes zones, qui peut être articulée autour du tourisme durable comme levier économique principal, complété par la pêche et l'agriculture. Elle a enfin insisté sur la capitalisation de l'information existante et a fait ressortir l'apport du PAC par rapport aux programmes antérieurs, notamment le Programme d'Action Intégré pour le Développement et l'Aménagement de la Région Méditerranéenne du Maroc (PAIDAR-Med) et le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Central (SDAULMC).

Discussion

9. Les différentes présentations de ce premier atelier ont suscité un débat intéressant et donné lieu à de nombreuses observations et suggestions de la part des participants. Les principaux points débattus ont porté sur :

Le tourisme :

- Penser durable en privilégiant le tourisme vert, par rapport au tourisme balnéaire de masse actuel qui est le principal moteur de développement ;
- Intégrer les unités d'aménagement touristique ;
- Tenir compte de l'impact, à long terme, du tourisme proposé sur l'environnement de la zone, ainsi que celui des conflits d'usage de l'espace entre la pêche et le tourisme, sachant que la pêche est une activité principale dans le secteur ;
- Il existe 5 pôles de développement touristique (tourisme de masse) pour lesquels il y aurait lieu d'étudier la durabilité aux plans environnemental, social et économique.

Pêche :

- Dynamiser l'activité avec les Points de Débarquement Aménagés (PDA) et les villages de pêcheurs, en créant des pôles qui seront le moteur du développement local sur des sites à potentiel halieutique et qui permettent de valoriser le patrimoine halieutique ;
- Penser à l'intégration de la pêche avec les autres activités maritimes et à son association avec les différents acteurs ;
- Sensibiliser aux effets néfastes des excès d'exploitation et à l'intérêt de gérer de façon raisonnée ;
- Envisager et se préparer à une évolution du métier et de ses pratiques en l'abordant par le volet anthropologique ;
- Promouvoir la valorisation des produits de la pêche en la considérant comme faisant partie des perspectives de développement local.

Patrimoine historique et culturel :

- Les sites militaires bénéficient d'une certaine protection dont il faut tenir compte ;
- La loi existe mais elle n'est pas appliquée ;
- Les transmissions procédurales sont lourdes à tous les niveaux ;
- Il faut connaître et faire connaître le patrimoine pour renforcer la prise de conscience des décideurs ;
- Le rôle des ONG est prépondérant auprès des décideurs politiques. A ce titre, un inventaire des monuments historiques du Parc National d'Al Hoceima est en cours de réalisation par une ONG locale.

Législation et institutions :

- Le volet législatif est essentiel et vital pour gérer à travers les différentes activités ;
- L'existence d'un important arsenal d'instruments, mais problèmes de non application, d'inadaptation, de lacunes...
- Les difficultés rencontrées dans la gestion des conflits peuvent être levées au moyen de la participation ;
- La solidarité gouvernementale pourrait constituer une issue très envisageable ;
- Les processus de dialogue apportent les meilleurs résultats de l'application ;
- Les institutions de pressions, au-delà des ONG, concernent aussi les syndicats et les partis politiques ;
- Les "Cellules du littoral" font leurs premiers pas mais, pour s'agrandir, elles doivent être rebaptisées (en commission ?).

Les acteurs :

- Le rôle prépondérant (fédérateur) du Gouverneur en tant qu'autorité locale à qui il est primordial de transmettre la culture PAC ;
- Le rôle déterminant de la commune pour ses compétences et attributions pour la gestion de son territoire ;
- mais, la tutelle pèse lourd sur elle avec un défaut de coopération flagrant qui amoindrit l'action locale (prise de conscience au travers du PAC).

Le désenclavement :

- Pour répondre à divers besoins comme le développement, la sécurité, il s'exprime par un besoin de route d'accès (exemple de la rocade) ;
- mais, au-delà des effets positifs, quel est l'impact négatif ? L'effet rocade, a-t-il été analysé ?

Les nouvelles alternatives :

- Nous vivons de grands changements qui touchent notamment les activités comme le tourisme, la pêche et l'aquaculture ;
- De nouvelles activités émergent ou vont émerger (notamment en milieu marin) et vont provoquer de nouveaux conflits qu'il s'agit d'anticiper ;
- Besoin de travailler des scénarios sur la base d'études de prospective ;
- Tenir compte des interactions entre activités (et notamment les nouvelles relations).

La gestion :

- De nouvelles formes de gestion sont attendues (du fait de la multiplicité des entités impliquées, de la complexité des situations en pleine évolution) ;
- Quel scénario pour leur mise en œuvre ?

La connaissance :

- Intérêt d'études des risques, de sensibilité et de vulnérabilité ;
- Nouveaux indicateurs à intégrer dans le diagnostic : % inondations, aptitudes à l'urbanisation, à l'industrialisation...
- Importance des études d'impact, mais quelles réalités, validité ou fiabilité ?
- Recours à l'approche systémique (approche globale) ;
- Rôle de la télédétection pour notamment suivre les évolutions et produire des indicateurs spatiaux.

Le bilan diagnostic :

- Besoin de l'affiner en mettant en exergue aussi bien les atouts que les contraintes de la zone ;
- Comment le juger, le valider ? (seuls les acteurs locaux peuvent y contribuer pour leur bonne connaissance des territoires) ;
- Les actions pilotes sont très utiles pour opérer sur le terrain et proposer des actions concrètes ;
- Besoin d'une coordination entre les différents partenaires.

La méthodologie :

- Recours au cadre logique pour un bon suivi de la gestion (et des projets) mais pas facile à mettre en œuvre ;
- La gestion de projet est prise en compte dans le PAC avec la structure mise en place (institutions, équipes...) ;
- Les indicateurs jouent un rôle prépondérant pour le suivi et l'évaluation ;
- Au-delà de la zone pilote, prendre en considération la zone périphérique d'influence ;
- Recours au système PEIR pour gérer les indicateurs (tableau de bord).

La durabilité :

- Recherchée dans le cadre de la GIZC du fait de l'évolution du contexte, mais doit être mieux explicitée et matérialisée par des indicateurs (tels ceux définis par l'analyse de durabilité) ;
- Montrer le bénéfice pour les populations locales ;
- Peut conduire à changer de métiers, dans quelle mesure et comment ;
- Impliquer les communes.

L'accompagnement :

- Besoin de guide, de cadrage pour les décideurs et tous les acteurs de la gestion en général ;
- Importance d'actions de sensibilisation, d'information ;
- Disposer d'une force de conviction, transférer les savoirs ;
- Savoir valoriser la solidarité politique gouvernementale.

Les expériences :

- Celles des autres PAC et exemples dans d'autres pays (France : projets GIZC de la DIACT) ;
- La cellule du littoral opère dans le cadre des projets SMAP III ;
- De plans de gestion existent ainsi que des Agendas 21 (4 sur le Rif) - il faut les faire connaître pour en tirer bénéfice.

Les programmes/projets/plans :

- Prise en compte des existants et des nouveaux ou à venir (les Plans de Développement Communaux, Réserve de Biosphère Intercontinentale, Millenium Challenge, Protocole GIZC, PNAL, PNDM, etc.) ;
- Les processus de planification et de gestion du territoire font appel à de nombreuses études mais pas de concrétisation sur le terrain ; ils ne sont pas ressentis au niveau local ;
- Nécessité de comparer les objectifs et mesurer leur cohérence ;
- Le développement dépend entièrement de la commune et l'analyse de la gestion du territoire doit se faire par les communes ;
- Il existe un fonds pour le développement rural ;
- Il existe un fond de la CE géré par la région Sardaigne pour appuyer des projets GIZC.

Le PAC en général :

- Quelles limites raisonnables à ses objectifs ;
- Quelles actions concrètes (trop de projets/études sans impact/suite sur le terrain) ;
- Il faut des objectifs très réalistes, comme doivent l'être pour les actions pilotes et actions après-PAC ;
- Il faut enraciner le PAC dans le territoire ;
- Le PAC est un projet particulier dont la finalité est de donner les clés pour une meilleure gouvernance qui contribuera à lever les conflits ;
- Il fait appel à un esprit ouvert pour mieux faire avec l'existant par de nouvelles approches, coordonnées, intégrées ;
- Il a aussi un rôle pédagogique ;
- Il n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes ;
- Il doit évaluer le changement et accompagner les parties prenantes dans cette évolution ;
- Il doit servir d'exemple pour inciter les décideurs à des actions concertées, pour lancer la dynamique nécessaire au processus ;
- Il convient d'apprendre par le PAC, capitaliser et diffuser ;
- Il importe d'assurer des suites pérennes ;
- La stratégie du PAC est de capitaliser sur l'existant.

ATELIER 2 : FORMATION DE FACILITATEURS_

Introduction

1. L'objectif majeur de la formation a été de préparer des animateurs qui peuvent promouvoir l'application d'une approche participative au sein du PAC et de les préparer pour une première application concrète de l'approche participative lors de l'atelier du 6 et 7 janvier 2009.

2. Cette expérience devrait permettre aux animateurs de continuer à appliquer l'approche participative dans la réalisation de l'action pilote, d'assumer un rôle important dans l'introduction de l'approche participative dans d'autres projets de ce type et de transmettre les connaissances acquises à d'autres personnes concernées par les processus participatifs.

Déroulement de la formation

3. Après une brève présentation de son expérience dans le domaine des approches participatives, M. Gunter Englisch, consultant CAR/PAP, a invité les participants de faire la même chose dans un tour de table.

4. Pour commencer et afin de créer un climat de participation, M. Englisch a demandé aux participants quelles sont leurs attentes de cette formation. Leurs réponses ont été consignées dans un tableau (Annexe 4).

5. En abordant la définition de la notion "participation" M. Englisch a défini l'approche participative comme étant un processus de communication entre les autochtones (ceux qui proposent) et les allochtones (ceux qui sont concernés) pour l'élaboration d'un plan d'action, notamment en prenant compte des remarques suivantes :

- Par "participation", on entend un processus de communication entre les populations locales et les agents de développement grâce auquel les populations locales prennent en charge l'analyse de la situation présente et la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités de développement.
- Le développement participatif donne donc l'occasion aux populations, femmes et hommes, de déterminer leurs besoins de développement, ainsi que le moment et le lieu de la mise en œuvre des actions programmées pour satisfaire ces besoins.
- Pour qu'il y ait participation, il faut que les populations locales, femmes et hommes, puissent exprimer leur propre point de vue. Après tout, qui mieux que ces dernières connaît le système écologique, les liens entre les activités des membres de la famille, qu'il s'agisse de la production vivrière, de la production agricole commerciale, des activités liées à l'élevage, à la foresterie, à la pêche ou à la production artisanale. Qui mieux que les populations locales sait comment toutes ces activités sont menées et par qui. Il est donc indispensable que les connaissances et les pratiques du niveau de terrain soient reconnues par les agents de développement et mises à profit dans les activités de développement.
- La démarche participative a pour but d'aider les populations locales à prendre en charge leurs propres actions de développement en utilisant l'expertise d'intervenants extérieurs. Les populations locales sont elles-mêmes des experts dans le sens où elles connaissent bien les potentialités et les contraintes existant au niveau local, mais ne savent pas tout. Elles pourraient, par exemple, ne pas être au courant des dernières méthodes et techniques dans un domaine donné ou n'avoir aucune information sur les circuits commerciaux, les intrants et les nouvelles politiques gouvernementales. Tout comme les organismes publics elles nécessitent un meilleur

accès aux connaissances locales afin de remplir leur rôle de façon plus efficace. Les populations locales ont besoin d'un meilleur accès aux informations sur le contexte général dans lequel elles vivent. Elles pourront de cette façon prendre des décisions concernant leur développement en connaissance de cause.

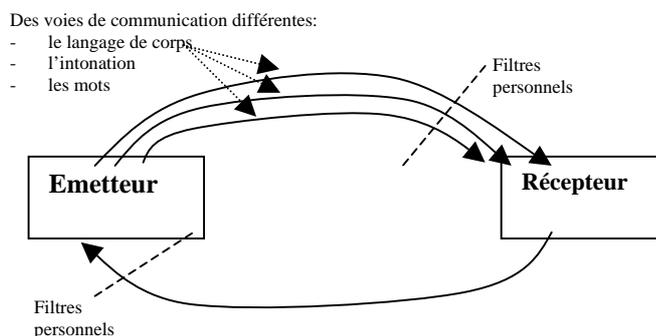
- Le but de l'opération devrait être une approche participative interactive. La formule "participation interactive" se réfère à un processus de communication entre les populations locales ("autochtones") et les développeurs/planificateurs ("allochtones") au cours duquel les locaux prennent l'initiative dans l'analyse de leurs problèmes, tels l'érosion et la désertification, et dans la planification, réalisation et évaluation de leurs activités. La participation interactive s'entend comme un processus à deux sens d'apprentissage du dialogue, de la négociation et de la prise de décision entre autochtones et allochtones en vue d'établir un agenda commun de réalisation des activités programmées.
- La participation est la clé du succès de tout programme de développement. Quel que soit le niveau technique du plan, il ne pourra être mené à bien sans le support et la participation des groupes-cibles.

6. Dans un exercice d'initiation à l'approche participative, les participants ont été divisés en groupes de trois personnes (A +B+C) dont les rôles ont été définis comme suit :

- A : Exprime une opinion sur un sujet (ici : sur les avantages ou sur les désavantages de la définition présentée) ;
- B : Essaye de comprendre la personne A en écoutant activement ;
- C : Observe le processus et tire des conclusions.

Cette méthode a consisté à faire jouer tous les rôles à chaque membre du même groupe : une fois le rôle de la personne A, une fois de la personne B et une fois de la personne C. L'exercice a permis d'introduire un modèle simple du processus de communication.

7. La communication peut être définie comme l'échange des significations (intentions, pensées, sens). Cela implique l'émission et la réception de l'information entre un émetteur et un récepteur. L'échange se produit non seulement par l'utilisation des mots mais aussi par des facteurs non-verbaux comme les gestes et l'expression faciale. Le message reçu peut être différent du message émis. Un modèle de communication général est montré ci-dessous :



Le message comme il est reçu par le récepteur n'est pas toujours celui que l'émetteur voulait envoyer! Il peut être mal exprimé, mal transmis, mal perçu, mal interprété. Donc, souvent, le message est transformé lors de son passage de l'émetteur au récepteur. Les hommes perçoivent et interprètent des messages de différentes façons à cause de leurs filtres personnels. Chacun perçoit la réalité depuis sa propre fenêtre / son cadre de référence qui agit comme un filtre personnel et qui nous donne une représentation incomplète et déformée

du monde réel. Parfois, nous nous construisons une image fautive de la réalité parce que nous avons tendance à remplacer ce que nous ne connaissons pas par des suppositions issues de ce que nous connaissons et après nous prenons souvent ces suppositions pour des vérités absolues. Des filtres personnels peuvent être la langue, l'âge, le genre, la famille, la religion, l'éducation, le contexte social, la culture, l'expérience individuelle, etc.

8. Le but de la communication interpersonnelle devrait être de prendre conscience de notre cadre de référence personnel et d'apprendre et reconnaître les cadres de référence des autres. Il faut qu'on apprenne que son propre point de vue est souvent pollué par des suppositions fausses et voir que le point de vue de l'autre comporte des informations nouvelles, valides. Chacun a sa raison d'agir comme il agit. Ensuite, sur la base de cette connaissance, on peut essayer de construire un cadre commun.

9. Dans le contexte de la communication interpersonnelle, les aspects suivants sont d'une importance spécifique. La communication interpersonnelle :

- consiste en une interaction entre deux personnes ;
- implique des rôles et relations différentes entre les deux personnes ;
- est toujours un processus en deux directions ;
- ne se restreint pas à l'échange des messages mais consiste surtout à créer et échanger des significations ;
- est partiellement ou complètement intentionnelle ;
- est un processus permanent plutôt qu'un événement ou une série des événements ;
- cumulative dans le temps.

On peut distinguer des voies de communication différentes : les mots, l'intonation, le langage de corps. L'importance de ces canaux pour la crédibilité d'un message varie. En fait, des recherches ont montré que c'est le langage de corps qui est le canal le plus important. Environ 58% de la crédibilité d'un message dépend du langage corporel, 34% de l'intonation et 8% des mots seulement.

10. Après cet exercice, M. Englisch a donné quelques conseils et recommandations à suivre pour être un bon facilitateur et pouvoir animer un groupe. En effet, pour être un bon facilitateur, il faut surtout :

- savoir écouter et observer,
- savoir s'organiser et être souple,
- être informé et claire,
- être positif et ne pas contrôler.

Et, pour réussir un travail d'animation des groupes, il est nécessaire de :

- préparer l'environnement, en faisant attention à l'allocation des places, et lever les obstacles et les barrières inutiles ;
- réunir le groupe tout en restant neutre ;
- focaliser le groupe sur les points essentiels ;
- mobiliser le groupe en protégeant les moins forts (contrôler les personnes trop dominantes et encourager les personnes timides).

11. L'animation des groupes est une interaction systématique orientée vers des objectifs entre l'animateur et le groupe (avec ses membres différents). Par une combinaison des techniques de planification et de visualisation avec des techniques de gestion des groupes ainsi qu'avec des techniques de communication, un processus d'apprentissage et de

résolution des problèmes est réalisé. Ce processus est géré par l'animateur qui agit d'une façon neutre envers le sujet traité et les membres de groupe. L'animateur "aide" le groupe à achever ses objectifs en structurant le processus de travail en groupe et en résumant les résultats produits. L'animateur a la responsabilité méthodologique pour l'accomplissement des objectifs. Des caractéristiques importantes sont la visualisation des idées, opinions, processus... et l'utilisation des techniques d'interrogation et de prise de décision. Idéalement, l'animation des groupes est appliquée dans des groupes de 6 à 12 participants. Chaque membre du groupe participe activement dans la discussion, la résolution des problèmes et la prise de décision. La participation active crée un haut degré d'identification des membres du groupe avec les résultats produits.

12. Les tâches de l'animateur sont les suivantes :

- La préparation des réunions, y compris la préparation des conditions cadre (la salle, l'ordre des sièges et tables, les matériaux de travail, etc.) ;
- La présentation de la tâche de travail en groupe et la création d'une structure pour la réalisation du processus de travail en groupe ;
- La motivation du groupe à la contribution active pour l'accomplissement des tâches données (communication, dynamisme du groupe et techniques de créativité) ;
- L'écoute attentive, laissant les participants s'exprimer ;
- La constitution et le contrôle des règles de groupe ;
- Le traitement des problèmes de groupe ;
- L'avancement du travail en groupe en posant les questions "appropriées" ;
- L'assistance méthodologique ;
- La structuration du processus de travail par des séances de résumé et de feed-back ;
- La stimulation du feed-back et de l'évaluation (des résultats et du processus de travail en groupe) ;
- La production des plans d'action et la planification des arrangements pour le suivi.

Pour l'accomplissement de ces tâches l'animateur considère notamment les points suivants :

- Observer son propre comportement ainsi que le comportement de toutes les autres personnes dans le groupe : Comment suis-je perçu par les autres ? Quels effets cause le comportement d'une autre personne sur moi ? (Que fait-il/elle avec moi ?)
- Rendre visible la dynamique du groupe : Quelles structures existent dans le groupe (rôles et règles) ? Quelle est la signification de ces structures pour le travail en groupe ? Quel est le progrès réalisé par le groupe ?
- Assurer la communication dans le groupe : Quels sont les problèmes de communication interne qui se produisent régulièrement dans le groupe ? Comment les membres du groupe peuvent-ils communiquer plus efficacement ?
- Parler au "je" : Que peut-on faire pour diminuer le parler au "tu" ?
- Stimuler l'écoute active : Quand des malentendus entre les membres du groupe se produisent-ils ? Que pourrait-on faire pour diminuer cela ?
- Respecter les règles de feed-back convenues : Quand et comment le feedback est-il donné ?
- Traiter le criticisme et les conflits : Comment le criticisme est-il traité dans le groupe ? Comment serait-il possible de traiter les conflits dans le groupe d'une façon positive ?
- Améliorer la qualité de coopération : Y a-t-il une bonne coopération ? Que peut-on améliorer ?

13. Le processus d'animation normalement consiste en les phases suivantes : la préparation, l'animation et le suivi. Le succès de l'animation des groupes dépend largement de la préparation solide et de la planification méthodologique du processus d'animation ainsi que de la participation active des tous les membres du groupe. L'animateur planifie les différentes étapes du processus (y compris les délais et les matériaux nécessaires). L'animateur ne planifie pas le contenu des séances. L'animateur "aide" le groupe à atteindre les objectifs du groupe en structurant le processus de travail et en résumant les résultats produits. L'animateur a la responsabilité méthodologique pour la production des résultats.

14. La dernière partie de la session de formation des animateurs a été consacrée à la préparation de l'atelier prévu pour les 6 et 7 janvier 2009. Cette préparation s'est déroulée comme suit :

- Le choix des thèmes pour les animateurs : Après une intense discussion et en référence à la définition de la participation utilisée, il a été décidé de traiter les questions suivantes :
 - Comment peut-on faire pour développer l'initiative des acteurs locaux dans l'analyse et la solution des problèmes ?
 - Comment peut-on créer un processus à deux sens d'apprentissage et de communication chez une communauté locale ?
 - Comment peut-on impliquer les partenaires administratifs pour assister à la mise en application d'une approche participative ?
- La division des animateurs en 3 groupes (deux personnes par question).
- Finalement, 6 personnes se sont portées volontaires pour appliquer l'approche d'animation des groupes lors de l'atelier prévu pour les 6 et 7 janvier 2009.

ATELIER III : LES ACTIONS PILOTES

Session 1 : Bilan des ateliers 1 et 2

1. Avant d'entamer le sujet des actions pilotes, ce deuxième jour a été d'abord l'occasion de restituer le bilan des travaux des ateliers 1 et 2 à l'ensemble des participants. Cette session a été présidée par M. Adidi qui a d'abord donné la parole à M^{me} Zeljka Skaricic, Chargée de mission au CAR/PAP, qui a brièvement rappelé les objectifs des PAC en général et ceux du PAC-Maroc en particulier.

2. Le bilan de l'atelier de présentations des résultats préliminaires du diagnostic de la zone du PAC a été présenté par M. Jacques Denis, consultant CAR/PAP, qui a passé en revue les principales conclusions des différentes présentations concernant les activités thématiques, à savoir : Développement du tourisme durable et Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, de l'activité transversale: GIZC-DD et de la première approche intégrée du bilan. M. Denis a ensuite présenté les principaux éléments du débat qui a suivi les présentations de l'atelier 1, et dont le détail est donné en [annexe 5](#).

3. M. English a restitué les résultats de l'atelier de formation des facilitateurs. Ensuite, afin de mettre en pratique cette formation, il a demandé aux participants de former trois groupes qui seront animés par les facilitateurs formés.

4. Les résultats des travaux de groupes sont comme suit :

Groupe 1 : Comment peut-on faire pour développer l'initiative des acteurs locaux dans l'analyse et la solution des problèmes ?

- Identification des acteurs locaux et analyse des parties prenantes - Considérer ces acteurs comme partenaires et les responsabiliser
- Disposer d'une bonne connaissance (milieux physique et social)
- Mise à niveau (information et sensibilisation)
- Diversifier les moyens de communication (école, souk, mosquée)
- Impliquer la société civile (associations, partis politiques, etc.) et les autorités locales dans ces étapes
- Etablir une forme d'organisation et de coordination
- Identifier les intérêts durables
- Prioriser les problématiques (prendre en considération les problématiques exprimées et les problématiques identifiées)
- Introduire la démarche participative dans toutes les étapes : identification des problèmes, etc.

Groupe 2 : Comment peut-on créer un processus à deux sens d'apprentissage et de communication chez une communauté locale ?

- Respect des valeurs et coutumes de la communauté et des acteurs communaux
- Formation des populations locales
- Elaboration de programme adapté (formation, etc.)
- Création de coopératives spécialisées
- Implication de la population locale dans l'élaboration de programme
- Appui aux moyens de communication pour la population locale
- Création d'une plateforme pour l'approche "top-down" et "bottom-up"
- Création d'un comité multipartite de gestion et de communication
- Capitalisation des projets existants et du savoir-faire des ONG pour les inscrire au sein du PAC
- Responsabilisation des acteurs locaux dans la GIZC et soutien financier

- Création d'outils de communication adaptée à la population locale (langue, vulgarisation, affiche, etc.)

Groupe 3 : Comment peut-on impliquer les partenaires administratifs pour assister à la mise en application d'une approche participative ?

- Identifier les partenaires
- Réunir les différents acteurs
- Sensibiliser les acteurs concernés par le projet (PAC) sur l'intérêt de l'action pilote
- Désigner les responsables (personnes/ressources) au niveau de chaque administration
- Définir ensemble un plan d'action intégré basé sur les besoins exprimés par les différents partenaires
- Formaliser la contribution des différents partenaires (conventions, besoin d'un manuel de procédures)
- Garantir la pérennité du projet : encadrer les différents partenaires administratifs – central / décentralisé / déconcentré)
- Organiser des réunions périodiques

Session 2 : Choix des actions pilotes

5. Cette session a été présidée par M. Er-Bati, avec comme rapporteur M. Idrissi, et animée par MM. English et Denis.

6. L'objectif de cette session était d'abord de présenter aux participants le but et les limitations d'une action pilote (AP) au sein du PAC, pour ensuite arriver à un choix concerté d'actions pilotes, basé sur un certain nombre de critères d'évaluation. Pour cela, M. English a d'abord précisé le but d'une AP comme suit :

- L'action pilote sert à tester l'approche GIZC et l'application d'une démarche participative à un site choisi de la zone du PAC, pour mieux cibler les résultats et les recommandations du projet PAC ;
- L'action pilote ne sert pas à réaliser sur le terrain des activités de développement et d'investissement, mais elle sert à les faciliter par le biais d'une planification intégrée et durable en prenant en compte une démarche participative.

Il a été ensuite souligné que le PAC devait servir à promouvoir la gestion côtière. L'AP est un travail de terrain qui engage l'ensemble des intervenants ; elle sert à tester de nouveaux comportements au niveau des communautés locales, ce qui nécessite d'aller vers de nouvelles formes de gouvernance pour la gestion des territoires considérés. En fait, c'est un processus qui voit au-delà du PAC.

7. Les participants ont été ensuite invités à proposer plusieurs AP, pour en choisir une ou deux à mettre en œuvre. Il a été d'abord nécessaire de se mettre d'accord laquelle des deux approches va-t-on suivre : (i) choisir parmi les projets existants et en greffer celui qui serait retenu ; ou (ii) proposer un nouveau projet. Dans le cas de la première option, il serait intéressant de savoir si le maître d'ouvrage serait d'accord ou non. Par contre, en cas du deuxième choix, il faudra élaborer le projet en collaboration avec les acteurs directement concernés, ce qui serait bon mais poserait certainement le problème de financement.

8. M. English a proposé un certain nombre de critères d'évaluation qui peuvent être considérés pour classer les actions pilotes proposées. La liste de ces critères est comme suit :

- a) Indication d'une contribution active
- b) Problématique dans l'esprit GIZC
- c) Facteurs de la durabilité de l'action pilote, au nombre de quatre
- d) Représentativité pour la zone PAC
- e) Dimension appropriée, en termes temps, surface, coûts, etc.
- f) Importance stratégique et politique
- g) Disponibilité des données
- h) Faisabilité, en termes de réalisation, logistiques, moyens, etc.
- i) Intérêt, à l'échelle locale et motivation des parties prenantes
- j) Intérêt pour le PAC, dans la réalisation de ses objectifs.

9. Cette approche a suscité un vif débat sur la manière à suivre, d'abord pour l'identification des AP, ensuite sur les critères à prendre en compte pour le classement des différentes propositions. Pour la question "Se greffer sur l'existant ou proposer de nouvelles actions ?" il a été fortement recommandé de rester fidèle aux résultats préliminaires du diagnostic de la zone du PAC. L'objectif est de choisir une ou deux actions, de préférence originale(s), qui vise(nt) à expliquer une problématique, tout en mettant plusieurs acteurs à travailler autour de la même question, sur une courte durée. Plusieurs propositions d'AP ont émané de la salle mais la grille d'évaluation proposée a été difficile à suivre et il a été convenu de reporter le choix des AP au lendemain, en proposant une nouvelle approche participative plus simple.

Session 3 : Adoption du choix des AP et programme de travail

10. La session de cette troisième journée a été présidée par M. Sbai, avec comme rapporteur M. Zahri. Elle a consisté en un debriefing et une délibération sur le choix des AP, et l'adoption d'un programme de travail pour la mise en œuvre de ces AP dans la zone du PAC en 2009.

11. M. English a d'abord rappelé les AP proposées la veille et a ensuite demandé aux différents proposant de restituer à la salle leur proposition, en précisant notamment quelles sont les personnes/acteurs qui soutiennent leur proposition par engagement actif. Ce critère fondamental pourrait aider au classement des différentes propositions.

Les AP proposées par les participants, au nombre de sept, sont les suivantes :

- JEBHA (Province : Chefchaouen ; Commune : Mtioua)
- CHMAALA (Province : Chefchaouen ; Commune : Beni Bouzra)
- ECO-MUSÉE (Province : Chefchaouen)
- SOUANI (Province : Al Hoceima ; Commune Ait Youssef Ouali)
- PARC AL HOCEIMA (Province : Al Hoceima)
- Ports d'Al Hoceima (Province : Al Hoceima)
- CALA IRIS (Province : Al Hoceima ; Commune : Beni Boufrah)

Les informations sur les proposant et les supporteurs des différentes propositions sont portées en [annexe 6](#).

12. Après un bon moment de réflexion et de discussion, les participants ont opté pour l'AP Jebha, qui répondait le mieux aux différents critères d'évaluation et qui a eu le plus de support de la part de la majorité des participants. Cette proposition a été présentée par le Vice-président de la Commune rurale de Mtioua et a été étayée par des arguments scientifiques par M. Nachite. Elle propose d'élaborer un plan d'action GIZC pour la région de Jebha et vise d'une manière générale le développement économique et social de cette région, la plus pauvre de la zone du PAC.

13. Par la suite, M^{me} Skaricic, après avoir informé les participants des objectifs du projet "Destinations" qui fait partie du PAC, a suggéré d'ajouter l'AP Souani proposée par M. Zine, vu l'importance que lui accordent les experts nationaux et internationaux de "Destinations" et du PAC. Cette AP pourrait justement accompagner le mégaprojet touristique programmé à Souani dans la province d'Al Hoceima, et qui suscite beaucoup de débats en ce moment.
14. Cette proposition a été adoptée par la salle, d'autant plus qu'elle concerne la province d'Al Hoceima, et de cette manière on aura une AP dans chacune des provinces de la zone du PAC.
15. M. Denis est ensuite intervenu pour présenter aux participants une proposition de plan de travail pour la mise en œuvre des deux actions pilotes. Ce plan de travail est échelonné sur une durée de 10 mois, de janvier à octobre 2009. Il comprend une phase de préparation (mi-janvier à mi-mars), une phase de mise en œuvre (mars à septembre) et une phase de résultats et leçons (septembre à octobre). Le détail de ces phases est présenté en [annexe 7](#).
16. Ce plan de travail a été discuté et complété par l'ensemble des participants. Une fois adopté, M^{me} Skaricic a recommandé que les personnes ayant proposé les AP retenues se chargent elles mêmes de préparer les premiers éléments nécessaires pour mettre en œuvre leurs programmes de travail. De ce fait, M. Nachite se chargera de préparer les éléments pour l'AP de Jebha et M. Zine pour l'AP de Souani.
17. De même, M^{me} Skaricic a demandé aux participants intéressés à suivre une formation de facilitateurs, de contacter M. English. Elle a aussi recommandé de profiter des expériences passées pour réussir les actions pilotes et a demandé à l'association AZIR de préparer le matériel de sensibilisation nécessaire pour promouvoir ces actions.
18. Le problème de la langue a été encore une fois soulevé par un des représentants locaux. Ce à quoi M. Sbaï a répondu en soulignant la nécessité de prendre en considération la langue de communication et de procéder éventuellement à la traduction, pour que l'ensemble des participants puissent apporter leur contribution de manière efficace.
19. M^{me} Snoussi a de son côté invité les participants à fournir toute information ou données disponibles auprès des administrations compétentes et des ONG, afin de compléter le rapport préliminaire sur le diagnostic de la zone du PAC. Elle a également recommandé aux responsables des AP d'envoyer le plus tôt possible, à la Coordination nationale du PAC, la liste du comité local en charge du suivi de l'AP, avec leurs affiliations et leurs coordonnées complètes.
20. A la fin, M^{me} Khadija Gardi du Département de l'Environnement, M^{me} Skaricic et M. Sbaï ont remercié l'ensemble des participants pour la réussite de cet atelier.

ANNEXE 1

Programme des ateliers

Lundi, 5 janvier 2009

- 09h00 - 09h30 Accueil et enregistrement des participants.
- 09h30 - 10h00 Ouverture de l'atelier (SEEE/DSPR).
- 10h00 - 10h30 Objectifs et programme de l'atelier.

ATELIER 1 : PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DU DIAGNOSTIC DE LA ZONE DU PAC

- 11h00 - 11h30 Activités thématiques :
- Développement du tourisme durable
 - Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- 11h30 - 12h15 Activité GIZC-DD :
- Institution et législation
 - Etat des lieux socio-économique
 - Etat des lieux environnemental
- 12h15 – 12h45 Bilan intégré.
- 14h30 - 16h00 Discussion.
- 16h30 - 17h00 Validation du bilan diagnostic.
- 17h00 – 17h30 Réflexions sur les pratiques de la GIZC : rôle d'une action pilote dans les PAC.

ATELIER 2 : FORMATION DE FACILITATEURS (PROGRAMME PARTICIPATIF)

- 11h00 - 11h15 Accueil des participants
- 11h15 - 11h45 Objectifs de l'atelier.
Brève présentation des participants (y compris expériences existantes liées à la réalisation des approches participatives).
Définition de la notion "participation".
- 11h45 - 12h45 La communication comme base de toute approche participative.
Exercices de communication.
- 14h30 - 16h00 Introduction à l'animation d'ateliers participatifs.
- 16h30 - 17h30 Préparation détaillée de l'atelier sur le programme participatif.

Mardi, 6 janvier 2009

- 09h00 - 09h30 Rappel des objectifs du PAC.
- 09h30 - 10h00 Bilan de la session 1.
- 10h30 – 12h30 Bilan de la session 2.
- 14h30 - 16h00
 - But, intérêt et limitation d'une action pilote.
 - Elaboration et présentation des différentes options
- 16h30 - 17h30
 - Evaluation des options et critères de choix.
 - Discussion sur la sélection de l'action pilote.

Mercredi, 7 janvier 2009

- 9h30 - 12h30
 - Adoption de l'option choisie.
 - Programme de travail de l'action pilote retenue, calendrier et modalités de mise en œuvre.
- 10h30 - 12h30 Conclusions et recommandations pour la suite du déroulement du PAC.

ANNEXE 2

Liste des participants

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement / Département de l'Environnement

CHALABI MEHDI
DSPR

Tél : 037 57 05 91

CHAOUI MOHAMED
DSPR

Tél : 037 57 06 56
Courriel : chaoui@environnement.gov.ma

GARDI KHADIJA
DSPR

Tél: 037 57 06 56
Courriel : g_khadija@yahoo.fr

BENMBAREK MOUNA
DPPEI

Tél : 037 57 06 03 / 063 08 75 37
Fax : 037 57 66 62
Courriel : mouna_benmbarek@yahoo.fr

BEGDOURI MOKHTAR
DEPP

Tél : 037 57 06 45 / 066 62 98 82
Fax : 037 57 66 42
Courriel : begdourimokhtar@yahoo.fr

HAFID CHIHAB
DRC

Tél : 037 57 66 35 / 063 74 77 81
Fax : 037 57 66 36
Courriel : antari1935@yahoo.fr

RHEYATI NASSIRA
DPCC

Tél : 037 57 66 37 / 066 43 99 48
Fax : 037 57 66 38
Courriel : r.nassira@mailcity.com

Service Régional Environnement Al Hoceima

EL SABRI SAID

Tél : 039 98 24 42 / 065 36 37 55
Fax : 039 98 39 04
Courriel : s_elsabri@yahoo.fr

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargé de l'Eau et de l'Environnement / Département de l'Eau

FILALI ZAINAB
DRPE/Service Plans Directeurs

Tél : 066 21 55 48
Courriel : z.filali@hotmail.fr

ABH Loukkos

FDIL FATIHA
CHEF SERVICE QUALITE EAU

Tél : 039 99 42 45 / 061 19 92 63
Fax : 039 99 44 42
Courriel : fatif2002@yahoo.fr

Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord

CHAHBOUNI AZIZ
Chef Département

Tél : 037 56 59 17 / 02 / 064 72 01 80
Fax : 037 56 59 13
Courriel : a.chahbouni@apdn.ma

Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme

GHAZI AMINA
Chercheur

Tél : 071 68 68 12
Courriel : ghazi_amina@yahoo.fr

Département du Tourisme / Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)

MORTAJI HAJAR
Cadre Junior Equipe Tourisme Urbain

Tél : 037 57 78 83 / 061 45 09 30
Fax : 037 57 78 84
Courriel : hmortaji@tourisme.gov.ma

Délégation Tourisme Tétouan

ELBAROUDI TALAL
Chargé de l'encadrement touristique

Tél : 061 47 65 90
Courriel : Talal-905@hotmail.com

Haut Commissariat des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification-

BOUNIETE EL HASSANE
DREF-NE / Chef SEAFBV

Tél : 061 35 16 40
Courriel : hassanbouniete@yahoo.fr

MOUFADDAL KAMAL
DREF/Rif / Chef Service

Tél : 061 91 12 01
Courriel : moufaddalk@gmail.com

Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace / Région Taza-Al Hoceima-Taounate

BENKADDOUR SALMA
Ingénieur d'Etat

Tél : 039 84 15 52 / 98 27 78
Fax : 039 84 15 51
Courriel : salmabenk@yahoo.es

Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace / Région Tanger-Tétouan

TORDJMAN SALOUA
Administrateur

Tél : 039 94 00 22 / 068 60 25 11
Fax : 039 94 00 71
Courriel : salouatordjnan278@hotmail.com

Agence Urbaine Tétouan / Antenne Chefchaouen

HADRI NABIL
Architecte Chef Antenne

Tél : 039 98 85 71 / 066 28 02 62
Fax : 039 98 85 71
Courriel : hadri_nabil@yahoo.fr

Centre Régional d'Investissement / Région Tanger Tétouan

AJERRAR ILHAM
Architecte

Tél : 039 94 23 03 / 04 / 063 00 95 05
Fax : 039 94 33 14
Courriel : iajerrar@yahoo.ca

Office National de l'Eau Potable / Al Hoceima

BENDAHMANE AHMED
Ing d'Etudes et Travaux

Tél : 062 05 92 32
Courriel : bendahmane.ahmed@gmail.com /
abendahmane@onep.org

Gendarmerie Royale

MALYANA YOUNES
Capitaine / Service Environnement

Tél : 061 46 14 63
Courriel : Younesreal6@hotmail.com

Marine Royale

LAGHMAM MUSTAPHA
Lt Colonel

Tél : 039 66 37 44 / 061 25 66 44

Direction de la Protection Civile

HARMOUCHE AHMED
Commandant Provincial PC ALHOCEIMA

Tél : 039 98 24 51 / 061 08 27 32
Fax : 039 98 24 51
Courriel : pcahmedalhoceima@yahoo.fr

DAGHOUSSE SAMIR
Commandant Provincial Chefchaouen

Tél : 039 98 63 95 / 061 08 31 24
Fax : 039 98 63 95
Courriel : lieutenansamirdaghousse@hotmail.com

Département des Pêches Maritimes

ELOUADAA MOHAMED
Ingénieur d'Etat principal

Tél : 037 68 81 18 / 067 46 61 46
Fax : 037 68 80 89
Courriel : elouadaa@hotmail.com

SIHALI MOHAMED

Tél : 037 68 80 44 / 060 06 68 57
Fax : 037 68 80 43
Courriel : sihali@mpm.gov.ma

Délégation des Pêches Maritimes / M'DIQ

MASSAHOU ABDELKADER
Délégué

Tél : 039 97 50 35 / 067 99 91 40
Fax : 039 66 33 48
Courriel : massahou@mpm.gov.ma

Délégation des Pêches Maritimes / AL HOCEIMA

LISSER MOURAD
Délégué

Tél : 039 98 27 30 / 061 16 78 57
Fax : 039 98 25 47
Courriel : lisser@mpm.gov.ma

INRH / Centre Régional de Tanger

IDRISSI M'HAMED
Chef du Centre

Tél : 039 32 51 34 / 068 52 65 06
Fax : 039 32 51 39
Courriel : m.idrissi.inrh@gmail.com

INRH Nador

ZAHRI YASSINE
Economiste des Pêches

Tél : 036 33 12 51
Fax : 036 60 38 28
Courriel : yassinezahri@hotmail.com

INRH / Centre Régional de Tanger/LSSL M'Diq

MARHRAOUI MOHAMMED
Chef du LSSL

Tél : 039 97 57 63 / 066 08 80 78
Fax : 039 66 38 45
Courriel : m.marhraoui@gmail.com

Province d'Al Hoceima

BUDASDIT ABDERRACHID
Chargé Service Environnement

Tél : 039 98 20 18 / 061 35 31 83
Fax : 039 98 20 21
Courriel : Rac.Provi@hotmail.com

Commune Rurale Bni Boufrah

ASSABAI MOHAMED
Vice président

Tél : 066 28 51 11

Commune rurale Beni Gmil

OULAD TAKASSART MOHAMED
Technicien

Tél : 066 22 29 22

Province Chefchaouen

ABRAK MOHAMED AMINE
Ing. Chargé Environnement

Tél : 072 74 27 13
Fax : 039 98 66 91 / 63 10
Courriel : abrakmohamedamin@caramail.com

Commune rurale M'tioua

TESSOUDALI REDOUAN
1er Vice-président

Tél : 039 88 09 01 / 066 24 13 62
Courriel : Tess_Red@hotmail.com

Commune rurale Beni Bouzra

ERRAHMOUNI ABDELLATIF
Ingénieur

Tél : 039 98 78 42

Commune rurale Tizgane

DOUNIA NOUIREDDINE
Technicien

Tél : 039 73 70 88 / 066 69 08 61

Commune rurale Tassift

BELAMRI MIMOUN
Technicien

Tél : 066 04 62 27
Courriel : mimoun0109@hotmail.com

Associations

EL AZZOUZI EL HASSANE
Réseau RODPAL – Al Hoceima
Secrétaire Général

Tél : 039 98 18 33 / 067 65 90 47
Fax : 039 98 18 33
Courriel : rodpal_parc@yahoo.fr

EL KAHOUJI MOHAMED
ADEMN
Président

Tél : 039 99 44 40 / 066 43 28 95 / 076 99 66 46
Fax : 039 99 22 76
Courriel : ademnordmaroc@yahoo.fr
medk22@hotmail.com

EL KHATTABI ANISSA
ARDTR – Al Hoceima
Trésorière

Tél : 039 98 18 33 / 062 10 12 79
Fax : 039 98 18 33
Courriel : riftourisme@yahoo.fr

ZAITOUNI KHALID
AGIR

Tél : 019 38 99 13 / 018 44 11 08
Courriel : khalid.zaitouni@hotmail.com

KAIKAI ABDELOUAHED
AGIR / Trésorier

Tél : 062 06 05 62

Université Abdelmalek Essaaâdi / Tétouan

ELABDELLAOUI MOHAMED
Enseignant chercheur

Tél : 039 68 87 27 / 061 23 67 54
Fax : 039 68 87 27
Courriel : elabdellaouimoh@hotmail.com

ELGAZZANE SIHAM
Etudiante chercheur/Chaire UNESCO

Tél : 062 44 97 76
Courriel : Siham_elgazzan@yahoo.fr

CAR/PAP

SKARICIC ZELJKA
Chargée de mission

Tél : 00 385 21 340 476 / 470
Fax : 00 385 21 340 490
Courriel : zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr

Consultants internationaux du Projet PAC

DENIS JACQUES

Tél : 0033 494 30 48 20
Fax : 0033 494 30 44 17
Courriel : jacques.denis@ifremer.fr

ENGLISCH GÜNTER

Tél : 0049 641 9726407
Fax : 0049 641 9726406
Courriel : gunter.englisch@gmx.de

Consultants nationaux du Projet PAC

SNOUSSI MARIA
Chef du projet / Activité "GIZC-DD"

Tél : 061 40 15 32
Courriel : ma.snoussi@gmail.com

ADIDI ABDELAZIZ
Activité "GIZC-DD"

Tél : 063 11 39 02
Courriel : a2adidi@yahoo.fr

ERBATI LARBI
Activité "Patrimoine historique et
culturel"

Tél : 067 87 51 60
Courriel : erbati@hotmail.com

NACHITE DRISS
Activité "GIZC-DD"

Tél : 061 06 95 35
Courriel : nachited@yahoo.fr

SBAÏ LARBI
Activité "GIZC-DD"

Tél : 037 68 82 60 / 061 89 56 56
Fax : 037 68 82 99
Courriel : sbai@mpm.gov.ma

MENIOUI MOHAMED
Activité "Tourisme Durable"

Tél : 062 38 38 52
Courriel : mohamed.menioui@gmail.com

NIBANI HOUSSINE
Activité "Sensibilisation et participation"

Tél : 039 98 26 10 / 062 02 45 03
Courriel : azirnibani@yahoo.fr

BENHISSOUNE SAID
Activité "Protection des sites
sensibles naturels"

Tél : 061 43 35 57
028 22 01 00
Courriel : benhissounesaid@yahoo.fr

ZINE NASSER EDDINE
Activité "Tourisme durable"

Tél : 067 67 92 25
Courriel : nzine@hotmail.com

KHOUAKHI ABDOU
Activité "Système d'information"

Tél : 067 97 42 33
Courriel : Abdou2005@gmail.com

ANNEXE 3

Discours d'ouverture de M. Chalabi

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour l'ouverture de cet atelier de présentation des résultats préliminaires du diagnostic de la zone du Programme d'Aménagement Côtier du Rif Central (PAC).

Permettez-moi tout d'abord, de remercier tous nos partenaires nationaux et internationaux (Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires CAR/PAP) qui contribuent à la mise en œuvre de ce projet et en particulier les acteurs locaux relais de la concrétisation de toutes nos actions et politiques environnementales et de développement durable.

Je suis heureux de remarquer que la majorité d'entre vous ont déjà participé à nos précédents ateliers dont le dernier a eu lieu ici même au mois d'octobre. Ceci est la preuve de l'intérêt accordé par nos partenaires au niveau central et local à la dimension environnementale dans la planification socio-économique de la région.

Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier était initialement programmé au mois de novembre et il a été reporté en raison des intempéries qui ont sévi dans plusieurs régions du pays et notamment celles du Nord. Les dégâts causés par ces intempéries ont montré une fois de plus que toute planification ou aménagement doit respecter les fondements du développement durable. Que dire alors des zones côtières qui sont naturellement des milieux fragiles exigeant une approche de gestion spécifique et intégrée.

Cette approche a été longuement réfléchie au niveau du bassin méditerranéen pour conclure le 21 janvier 2008 à la signature par 14 des Parties Contractantes à la convention de Barcelone dont le Maroc, du protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) en Méditerranée, premier accord du genre au niveau mondial.

Les programmes d'aménagement côtier dits "PAC" constituent le cadre approprié de la mise en œuvre de cette approche GIZC, et d'expérimentation de ses divers outils. En effet, des PAC ont été réalisés dans la plupart des pays méditerranéens et le Maroc est entrain de réaliser son PAC au niveau des zones côtières d'Al Hoceima et de Chefchaouen.

Cet atelier est une étape charnière du projet qui permettra d'arrêter les actions futures sur la base du diagnostic établi, s'appuyant sur un renforcement des capacités en matière de sensibilisation à la GIZC.

En effet, au cours de cet atelier vous seront présentés les résultats préliminaires de l'état des lieux dans les zones d'Al Hoceima et Chefchaouen concernant :

- L'activité touristique dont l'analyse a permis de mettre en évidence les potentialités de chacune des provinces d'Al Hoceima et Chefchaouen en termes de ressources naturelles, d'infrastructures de développement, etc. Des ateliers ont été organisés du 21 au 23 octobre 2008 à M'diq sur la formation à l'élaboration de scénarios alternatifs, la présentation d'exemples d'outils de gestion environnementale à adopter par les structures hôtelières et la proposition des indicateurs pour le développement d'un tourisme durable

- Le patrimoine historique et culturel dont le rapport de diagnostic dresse un inventaire détaillé au niveau des communes littorales et informe sur l'état de dégradation de ces sites, mémoire historique du Rif central.
- Les aspects institutionnels et législatifs, socio-économiques et environnementaux qui ont été analysés pour mettre en exergue les caractéristiques et la dynamique d'évolution des communes littorales d'Al Hoceima et de Chefchaouen.

Mesdames et Messieurs,

Parallèlement à ces travaux, une session de formation est programmée au profit de cadres et élus locaux appelés à jouer le rôle de facilitateurs auprès des acteurs concernés pour soutenir les activités du PAC. En effet, la participation des parties prenantes au PAC, que ce soit au niveau des personnes ressources ou des départements, est régulièrement analysée. Les résultats de cette analyse traduisent l'implication grandissante de ces parties et le rôle important des ateliers et autres rencontres dans l'activation de la participation.

Le but des travaux de ces journées étant de faire ressortir un bilan diagnostic intégré qui permettra d'asseoir un plan de développement raisonné pour lesdites zones et sera expérimenté dans le cadre de ce projet à travers une action pilote que nous sommes appelés à sélectionner et à adopter parmi les options qui seront proposées.

Cette action sera alors l'exemple de l'action intégrée portée par tous les acteurs ici présents, qui vont se l'approprier et la défendre dans la perspective de préserver ces zones des menaces et pressions de dégradation qui les guettent, non pas pour entraver les projets de développement mais pour montrer qu'en anticipant les éventuels impacts négatifs et en optant pour l'approche intégrée, les gestionnaires assurent un développement durable profitable à l'homme et à son environnement.

Mesdames et Messieurs,

Je ne serai pas plus long, et je conclurai en rappelant que le processus de GIZC est un processus long et délicat, mais à en juger par la fermeté de votre engagement individuel et collectif, je ne saurais douter du succès de vos travaux.

Je vous remercie.

ANNEXE 4

Résultats des travaux en groupe (programme participatif)

Comment peut-on faire pour développer l'initiative des acteurs locaux dans l'analyse et la solution des problèmes ?

1. Identification des acteurs locaux et analyse des parties prenantes ; Considération de ces acteurs comme partenaires et les responsabiliser
2. Disposer d'une bonne connaissance (milieu physique et sociale)
3. Mise à niveau (information et sensibilisation)
4. Diversifier les moyens de communication (école, souk, mosquée)
5. Impliquer la société civile (associations, partis politiques, etc.) et les autorités locales dans ces étapes
6. Etablir une forme d'organisation et de coordination
7. Identifier les intérêts durables
8. Prioriser les problématiques (prendre en considération les problématiques exprimés et les problématiques identifiés)
9. Introduire la démarche participative dans toutes les étapes : identification des problèmes, etc.

Comment peut-on créer un processus à deux sens d'apprentissage et de communication chez une communauté locale ?

- Respect des valeurs et coutumes de la communauté et des acteurs communaux
- Formation des populations locales
- Elaboration de programme adapté (Formation, etc.)
- Création de coopératives spécialisées
- Implication de la population locale dans l'élaboration de programme
- Appui aux moyens de communication pour la population locale
- Création d'une plateforme pour l'approche « top-down » et « down-top »
- Création d'un comité multipartite de gestion et de communication
- Capitalisation des projets existants et du savoir faire des ONG pour les inscrire au sein du PAC
- Responsabilisation des acteurs locaux dans la GIZC et soutien financier
- Création d'outils de communication adaptée à la population locale (langue, vulgarisation, affiche, etc.)

Comment peut-on impliquer les partenaires administratifs pour assister à la mise en application d'une approche participative ?

1. Identifier les partenaires
2. Réunir les différents acteurs
3. Sensibiliser les acteurs concernés par le projet (PAC) sur l'intérêt de l'action pilote
4. Désigner les responsables (personnes / ressources) au niveau de chaque administration
5. Définir ensemble un plan d'action intégré basé sur les besoins exprimés par les différents partenaires
6. Formaliser la contribution des différents partenaires (conventions, besoin d'un manuel de procédures)
7. Garantir la pérennité du projet : encadrer les différents partenaires administratif – central / décentralisé / déconcentré)
8. Organiser des réunions périodiques

ANNEXE 5

Bilan de l'atelier 1 : Présentation des résultats préliminaires du diagnostic de la zone du PAC

- ◆ Activités thématiques
 - Développement du tourisme durable
 - Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

- ◆ Activité transversale: GIZC-DD
 - Institutions et législation
 - Socio-économie
 - Environnemental

- ◆ Première approche du bilan intégrée
 - Tourisme durable
 - Fortes potentialités et nombreux atouts touristiques
 - Paysages
 - Biodiversité
 - Capital humain
 - Ressources naturelles
 - Capacité d'accueil/indicateurs

 - Patrimoine
 - Important mais non exploité
 - Non application de la législation et absence de moyens d'inventaire pour sa protection
 - Besoin d'une politique de valorisation
 - Nécessité d'une sensibilisation pour une meilleure connaissance du patrimoine
 - Besoin d'un inventaire et inscrire dans la liste du patrimoine national en vue d'un classement
 - Prendre ce patrimoine en considération dans les politiques d'aménagement
 - Création d'une agence spécialisée

 - Institutions et législations
 - Multiples institutions/différents niveaux et secteurs
 - Arsenal législatif important mais problèmes d'application
 - Inadaptation/lacunes/ difficulté,/lenteur des mécanismes
 - Décalage par rapport à l'évolution
 - Loi littoral...
 - Protocole GIZC...
 -

 - Socio-économie
 - Situation d'enclavement ; d'isolement
 - Région périphérique marginalisée
 - Image négative
 - Culture du kif
 - Contrebande
 - Pauvreté
 - Sous-équipements
 - Crise socio-économique aggravée par la dégradation de l'environnement

- L'environnement

Thématiques représentatives :

- Espace naturel
- Ressources en Eau
- Biodiversités terrestre et marine
- Analyse détaillée en termes d'atouts, faiblesses, opportunités et menaces

Problématiques :

- Qualité des écosystèmes
- Risques
- Sensibilité/vulnérabilité

Première approche du bilan intégré :

- Situation globale : la zone côtière du Rif central est un territoire assez riche en potentialités mais pauvre en actions de valorisation
- L'enclavement: principal facteur de marginalisation économique et social
- Sous-équipement des centres ruraux
- Sous-exploitations des potentialités

- ◆ Première approche du bilan intégré

- Un bilan préoccupant
- Nécessité de comprendre et d'évaluer (atouts, faiblesses, opportunités et menaces)
- Quel scénario souhaitable et sinon possible?
- Besoin d'outils pour suivre et évaluer (indicateurs, tableau de bord de qualification de la zone concernée, 3 "zones homogènes")
- Travail de longue haleine
- Démarche participative et co-construction
- Consultation et appropriation (avis et validation)
- Apprentissage nécessaire (action pilote)
- Un diagnostic partagé

- ◆ Eléments du débat

- Le tourisme vert (durable)/tourisme balnéaire
- Patrimoine: zones militaires (protection)
- Pêche: pôles moteurs de développement (approche écosystémique), sensibilisation, anthropologique, etc.
- Législation, problème d'application
- Gestion: scénarios futurs
- Besoin de routes pour l'accès (rocade)
- Le milieu naturel: risques, vulnérabilité, inondations, industrie réfléchie
- Etudes d'impact? Droit de regard
- Diagnostic? Acteurs locaux à sensibiliser à la GIZC, AP
- Nouvelles alternatives: pêche aquaculture,... scénarios
- Relations entre les différentes activités
- Durabilité: indicateurs choisis ensemble pour l'AD- population locale trouvent un intérêt
- Conversion des métiers, accompagnement, guides, info, formation, transfert de savoir faire, solidarité gouvernementale.
- Tirer leçons des expériences des autres PAC ou autres
- Projets et programmes, identifier et analyser à finalité GIZC.

ANNEXE 6

Proposants des actions pilotes et leurs supporteurs

Action pilote proposée :	JEBHA (Province : Chefchaouen ; Commune : Mtioua)	
Proposé par : Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
TESSOUDALI, Redouan	1 ^{er} Vice Président CR M'tioua, Jebha	066241362 tess-red@hotmail.com
Soutenu par engagement actif par : Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
EL KAHOIJ, Mohamed	ADEMN / ONG	066432895 ademnordmaroc@yahoo.fr
RHEYATI, Nassira	SEEE / Ingénieur	066439948 r.nassira@mailcity.com
BENMBAREK, Mouna	SEEE / Administrateur	063087537 mouna_benmbarek@yahoo.fr
MIMOUR, Belauri	C.R. Tassift / Technicien	0660216227 mimour0109@hotmail.com
TORDJMAN, Saloua	IRHUAÉ (Tanger) / Administrateur	068602511 salouatordjman278@hotmail.com
FILALI, Zainab	SEEE / Ingénieur	066215548 z.filali@hotmail.fr
DAGHOUSSE, Samir	La Protection Civile / Commandant Provincial	061083124 lieutnantsamirdaghoussi@hotmail.com
MARHRAOUI, Mohammed	INRH M'Diq / Chef de Station	066088078 m.marhraoui@gmail.com
ZAHRI, Yassine	INRH Nador / Economiste des pêches	036331251 yassinezahri@hotmail.com
IDRISSI, Mohamed	INRH Tanger-M'Diq / Chef CR	068526506 m.idrissi.inrh@gmail.com
ABRAK, Mohamed Amin	Province de Chefchaouen / Ingénieur	075742713 abrakmohamedamin@caramail.com
NACHITE, Driss	Enseignant – Chercheur / Tétouan	061069535 nachited@yahoo.fr
HADRI, Nabil	AUTe. / Architecte	066280262 hadri_nabil@yahoo.fr
ERBATI, Erlabi	INSAP / Enseignant – Chercheur	067875160 erbati@hotmail.com
DOUNIA, Nourddin	C.R. de Tizgan / Technicien communal	066690861
EL ABDELLAOUI, Mohamed	Université de Tétouan / Enseignant – Chercheur	061236754 elabdellaouimoh@hotmail.com
CHABOUNI, Aziz	APDN / Chef de Département – Ing. d'État	064720180 a.chabouni@apdn.ma

Action pilote proposée :	CHMAALA (Province : Chefchaouen; Commune : Beni Bouzra)	
Proposé par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
SIHALI, Mohamed	Département des pêches maritimes / Cadre au Département – Chargé de Projet	060066857 sihali@mpm.gov.ma
Soutenu par engagement actif par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
RAHMOUNI, Abdellatif	C:R. Beni Bouzra / Ing.	078323385
ELOUADAA, Mohamed	Département des pêches maritimes / Ing. d'État	067466146 elouadaa@mpm.gov.ma
IDRISSI, Mohamed	INRH Tanger-M'Diq / Chef CR	068526506 m.idrissi.inrh@gmail.com

Action pilote proposée :	ECOMUSÉE (Province : Chefchaouen)	
Proposé par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

Soutenu par engagement actif par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

Action pilote proposée :	SOUANI (Province : Al Hoceima)	
Proposé par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
ZINE, Nasser	PAC / Consultant	06767924 n.zine@hotmail.com
Soutenu par engagement actif par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
EL SABRI, Said	Environnement Service Régional Al Hoceima / Administrateur	065363755 s_elsabri@yahoo.fr
ERBATI, Erlabi	INSAP / Enseignant – Chercheur	067875160 erbati@hotmail.com
RHEYATI, Nassira	SEEE / Ingénieur	066439948 r.nassira@mailcity.com
BENMBAREK, Mouna	SEEE / Administrateur	063087537 mouna_benmbarek@yahoo.fr
FILALI, Zainab	SEEE / Ingénieur	066215548 z.filali@hotmail.fr

Action pilote proposée :	PARC AL HOCEIMA (Province : °Al Hoceima)	
Proposé par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
ANISSA, El Khattabi	ARDIR / Vice-Président	062101279 riftourisme@yahoo.fr
ELAZZOUZI, El Hassan	RODPAL / Secrétaire	067659047 rodpal_parc@yahoo.fr
Soutenu par engagement actif par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
BENKADDOUR, Salma	Inspection régionale habitat / Ingénieur	039841551 salmabenk@yahoo.es
BEGDOURI, Mokhlan	SEEE / Administrateur principal	066629882 begdourimokhlan@yahoo.fr
CHABOUNI, Aziz	APDN / Chef de Département – Ing. d'État	064720180 a.chabouni@apdn.ma
EL SABRI, Said	Environnement Service Régional Al Hoceima / Administrateur	065363755 s_elsabri@yahoo.fr

Action pilote proposée :		Ports d'Al Hoceima (Province : Al Hoceima)
Proposé par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
NIBANI, Houssine	AGIR / Consultant	062024503 azirnibani@yahoo.fr
KAIKAI, A.	AGIR / Trésorier	062060562 kaikaiazir@yahoo.fr
Soutenu par engagement actif par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)
DULADTAKKASSART, Mohamed	C.R. Beni Guemil / Technicien	066222922
HAFID, Chihab	SEEE / Cadre	063747781 antari1935@yahoo.fr
ZAITOUNI, Khaled	AGIR / Membre	018441108 khalid.zaitouni@hotmail.com
ELOUADAA, Mohamed	Département des pêches maritimes / Ing. d'État	067466146 elouadaa@mpm.gov.ma
MOURAB, ?	Délégué MPM Al Hoceima	?

Action pilote proposée :		CALA IRIS (Province : Al Hoceima; Commune : Beni Boufrah)
Proposé par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

Soutenu par engagement actif par :		
Nom & Prénom	Institution / Fonction	Coordonnées (Tel/GSM & e-mail)

ANNEXE 7

Déroulement de l'action pilote (J. Denis)

Rappel du calendrier

Durée : 8 mois, de janvier à octobre 2009

Déroulement : en 3 tâches

- Préparation : 2 mois (mi-janvier à mi-mars)
- Mise en œuvre : 7 mois (mars à septembre)
- Résultats, leçons : 2 mois (septembre à octobre)

Contenu des tâches

Tâche 1 : préparation

- Thématique retenue/problème de gestion
- Objectif de l'AP
- Traduction en actions, plan d'actions
- Programme de travail
- Evaluation des moyens nécessaires
- Identification et mobilisation des moyens (humains et éventuellement financiers)
- Constitution d'un comité local de coordination
- Mise en scène des parties prenantes locales et du PAC (rôles, modalités de fonctionnement),

Tâche 2 : mise en œuvre

- Réunion du comité de coordination impliquant les membres de l'équipe PAC
- Mobilisation des ressources humaines
- Répartition des tâches
- Collecte de données et traitement
- Organisation des ateliers de travail
- Produits attendus
- Animation permanente et suivi régulier de l'avancement des actions

Tâche 3 : résultats et leçons

- Atelier technique de bilan, rapport
- Séminaire de présentation à toutes les parties prenantes et de restitution des acquis (synthèse)
- Bilan des résultats, en termes d'appui à la gestion locale et résolution de problèmes, d'efforts consentis, etc.
- Leçons tirées en termes d'apport pour le PAC (conditions de faisabilité du processus GIZC) et de capacités de transfert.

ANNEXE 8

Liste des présentations (ppt)

1. Rappel des objectifs et des activités du PAC-Rif central (M. Snoussi)
2. Présentation des rapports diagnostics du secteur tourisme durable à Al Hoceima et Chefchaouen (MM. Menioui et N.E. Zine)
3. Diagnostic sur les dispositifs de gestion et de protection des sites historiques et culturels (E.A. Er-Bati)
4. Institutions et législation (L. Sbaï)
5. Analyse du contenu démographique et socioéconomique (A. Adidi)
6. Diagnostic environnemental de la zone du PAC (D. Nachite)
7. Premiers résultats du bilan intégré (M. Snoussi)
8. Programme Participatif dans la zone du PAC (G. English)
9. Bilan de l'atelier 1 (J. Denis)
10. Déroulement de l'action pilote (J. Denis)
11. La GIZC pour Jebha (Mtioua) : une démarche proactive d'accompagnement des mutations de son littoral (D. Nachite)